

Travaux sur la digue du Rocher de Mègle

Un ouvrage hydraulique va permettre la liaison entre l'étang de l'Estomac et le canal de ceinture, pour réguler le niveau d'eau de la partie nord de l'étang, limiter l'eutrophisation du canal et gérer les arrivées d'eau en favorisant la nidification. Du 16 janvier au 16 mars, une partie de la digue sera inaccessible au public.

Publié le mercredi 18 janvier 2017



METROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE

Conseil de Territoire
Istres Ouest Provence

GAGNERAUD

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Collaborateurs

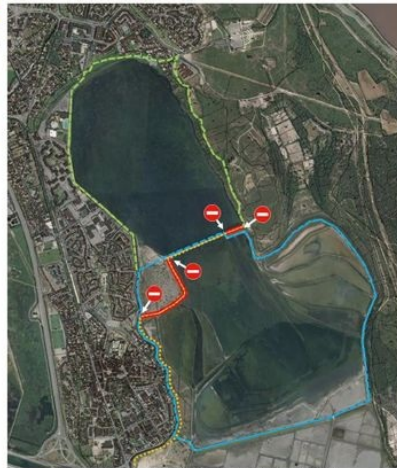


Travaux sur la digue

Les travaux consistent à réaliser un ouvrage hydraulique au niveau de la digue séparant l'étang de l'Estomac du canal de ceinture. Cette liaison hydraulique alimentera le sud de l'étang et les Salins à Fos-sur-Mer. Ce passage d'eau permettra entre autres de réguler le niveau d'eau de la partie Nord de l'étang de l'estomac, de limiter l'eutrophisation du canal et de pouvoir gérer les arrivées d'eau pour favoriser la nidification.

Les travaux se dérouleront du **16 Janvier au 16 Mars 2017**.

Durant cette période, seuls les itinéraires mentionnés ci-après sont autorisés.



- Parcours Nord 2,9 km (boucle 3,5 km impossible)
- Boucle Sud 4,5 km
- Tronçon fermé interdit au public
- Circulation de Véhicules et Engins de chantier
- Vous êtes ici



Pendant cette période, une partie de la digue sera inaccessible au public rendant la la boucle nord de l'étang impossible dans sa globalité. De plus une base vie sera implantée sur le Rocher de Mègle à proximité des aires de jeux et équipements sportifs. Enfin une circulation d'engins de chantier et de camions - bien que réduite - aura lieu sur le chemin piétonnier longeant le canalet entre les arènes et le Rocher de Mègle. La liaison hydraulique alimentera le sud de l'étang et les Salins à Fos-sur-Mer. Ce passage d'eau permettra entre autres de réguler le niveau d'eau de la partie nord de l'étang de l'estomac, de limiter l'eutrophisation du canal (pollution liée à un excès chronique de nutriments, qui fait proliférer les algues) et de pouvoir gérer les arrivées d'eau pour favoriser la nidification.



MAIRIE DE FOS-SUR-MER

AVENUE RENÉ CASSIN BP 5

13771 FOS-SUR-MER CEDEX

TEL. : 04 24 77 000

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<http://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/travaux-sur-la-digue-du-rocher-de-megle-2163.html?cHash=006daf16d38426a7ac7347d49f98e92b>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser